

3 30 000 euros, c'est le maigre bilan de la première campagne de mécénat lancée par Voies navigables de France (VNF) en juillet 2013 pour replanter le canal du Midi. À ce rythme, l'objectif de récolter 30 millions d'euros en quinze ans semble loin. Le montant est faible au regard du coût de la campagne de dons - 100 000 euros - en 2013, et autant cette année. « *Mais la campagne est financée par VNF alors que les dons servent exclusivement à replanter des arbres* », a indiqué hier Marc Papinutti, directeur général de VNF, en présentant la nouvelle campagne qui démarre cet été. « *Je suis content du mécénat, nous sommes en ligne avec les prévisions* », a-t-il estimé. Le faible montant récolté ne l'inquiète pas. « *Nous ne sommes pas encore passés au stade supérieur de démarcher les grandes entreprises nationales et internationales, a-t-il répondu. On a voulu commencer par l'énergie régionale.* » Et si le mécénat démarre lentement, « *la replantation aussi se fait à un rythme lent, qu'il faut qu'on accélère!* »

Plus de 2 000 particuliers ont apporté 120 000 euros. 30% des donateurs habitent en Midi-Pyrénées (662 donateurs), 30% en Languedoc-Roussillon (600 donateurs), 8,6% en Ile-de-France et 31% dans les autres régions françaises, alors que la campagne a été concentrée sur le territoire du canal. Parallèlement, 24 entreprises ont apporté 210 000 euros en six mois en faisant des dons de 2 500 à 50 000 euros. Un Club des entreprises mécènes du canal du Midi été lancé en décembre sous la présidence de René Bouscatel, président du Stade Toulousain. Parmi



► Cette campagne devrait devenir nationale en septembre.

C. B.

les premiers donateurs, Airbus, la coopérative Arterris, Val d'Orbieu, des loueurs de bateaux, le Crédit Agricole, Malet, Nicols, etc. Leurs noms sont mentionnés sur le site « replantonslecanaldumidi.fr ». Les dons des entreprises sont déductibles des impôts à 60% et ceux des particuliers à 66%.

■ Un coût estimé à 200 millions d'euros

Pour la nouvelle campagne, VNF installe cet été des urnes de micro-dons sur les sites du Canal et chez les professionnels du tourisme. Le slogan « *Canal du Midi, c'est mon histoire aussi* » sera décliné sur les supports et les nombreux touristes étrangers pourront lire un dépliant en anglais. Des distributions de prospectus auront lieu dans les villes du Ca-

nal. Les visiteurs seront sensibilisés cet été, puis il y aura une campagne de communication nationale de septembre à décembre. VNF a déjà dépensé 11 millions d'euros et prévoit un budget de 7 millions pour 2014.

La replantation des 42 000 plantes du canal du Midi coûtera 200 millions d'euros selon VNF. Le financement a été réparti en trois tiers entre l'État, les collectivités territoriales et les financements innovants dont le mécénat. Mais les collectivités se font tirer l'oreille parce que le Canal appartient à l'État et qu'elles supportent la rigueur budgétaire. Seul le conseil régional de Languedoc-Roussillon a payé 700 000 euros en 2013 et négocie la convention pour 2014. Le conseil général de l'Aude met à disposition sa pépinière.

Laurent Marcaillou

Seuls les platanes malades sont arrachés

Depuis la protestation des maires contre l'abattage systématique des platanes qui crée un paysage de désolation, VNF n'arrache plus que les arbres malades depuis janvier. Jusque-là, pour éviter la propagation de la maladie, l'agence abattait sept arbres de chaque côté du platane malade du chancre coloré, un champignon qui tue l'arbre en moins de deux ans. Mais cet arrachage limité, réalisé en concertation avec les maires, crée des « dents creuses » dans les alignements et coûte plus cher si l'on doit revenir pour arracher d'autres arbres. « Nous voulons planter des alignements homogènes, dit Marc Papinutti, directeur général de VNF. Il y a eu une incompréhension sur nos méthodes. Nous devons expliquer la prophylaxie lieu par lieu. Les scientifiques disent qu'il faut faire un abattage complémentaire pour la prophylaxie. » Car la maladie se propage très vite. Pendant la campagne de détection au début de l'année, les agents de VNF ont relevé 2300 arbres malades (dont 1760 entre Marseillette et Marseillan, le secteur le plus touché) alors qu'ils avaient l'objectif d'en abattre 1700. Ils en ont abattu 1200 avant la nouvelle campagne qui démarrera fin août. Dans le même temps, ils ont replanté 800 arbres cet hiver et en ont programmé 1200 pour l'hiver prochain. Ils replantent des platanors résistants, des peupliers blancs, des tilleuls argentés, des micocouliers et des chênes à feuille de châtaignier. Depuis la découverte de la maladie en 2006, 7600 platanes ont été arrachés et 1200 replantés. Une autre polémique avait éclaté en faveur de traitements du chancre coloré qui éviteraient l'arrachage. Trois propositions ont été étudiées par le ministère de l'agriculture, qui n'a retenu que le vaccin du Centre d'études techniques des végétaux (Cetev) à Toulouse. Le protocole d'expérimentation du vaccin sur les platanes est en cours d'homologation au ministère.

L. M.